

REPUBLICQUE RWANDAISE

SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

PROJET D'UNE ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE
NON SCOLARISEE ET DESCOLARISEE EN PREFECTURE
DE KIBUNGO

JUIN 1971

PROJET JEUNESSE KIBUNGO

AMENAGEMENT AU PROJET INITIAL

(Référence : requête officielle)

Suite au passage de Monsieur l'Administrateur des Programmes de l'UNICEF/KAMPALA (M. FOMBRUN), et compte tenu des possibilités de financement de cet Organisme, le projet a été réduit :

- au minimum indispensable pour le coût de l'action sur le terrain, si l'on veut que cette action puisse démarrer et éventuellement servir de test et de point de départ pour une action plus large.
- dans le nombre de populations à toucher en créant un total de 12 centres moyennant un par Commune au lieu de 2 comme à l'origine.

L'ensemble du projet est prévu sur une période de cinq années. L'équipe de cadres est maintenue en place jusqu'à la fin dans le but :

- de suivre et soutenir les derniers centres mis en place.
- continuer le "décrochage" amorcé dès le début de la 5e année.
- préparer éventuellement l'extension de l'action.

NECESSITE ET URGENCE DU PROJET

Le programme de développement confié à l'A.I.D.R. en Préfecture de KIBUNGO a agi surtout auprès des hommes et des femmes.

Le premier grand problème à résoudre a été celui de la valorisation des produits.

Le mouvement coopératif a bien démarré entraînant :

- la nécessité : d'être nombreux
d'y intéresser tout le monde
de s'organiser
- un changement de mentalité :
produire pour un rendement
produire pour un mieux-être.

Tout ceci suppose une amélioration qualitative et quantitative des produits, et par voie de conséquence, une amélioration des techniques et des moyens.

Mais tout cela ne peut se réaliser sans une nette amélioration des connaissances.

Quelques constatations sur le terrain montrent qu'il faut se pencher sérieusement sur le problème des jeunes pour continuer ce progrès amorcé :

- une portion importante (84 %) de jeunes qui terminent le cycle primaire est obligée de rejoindre le milieu rural.
- la scolarisation dans le cycle primaire n'atteint que la moitié des jeunes scolarisables. L'autre moitié est contrainte de rester sur les collines, analphabètes et sans aucune formation quelle qu'elle soit.
- le milieu offrant peu de possibilités d'emplois, surtout pour la classe jeune, celle-ci préfère partir en ville pour tenter la chance de gagner sa vie honnêtement.
- les emplois rémunérés sont saturés en ville comme à la campagne en même temps que le travail rural n'a aucune rentabilité économique pour cause de la pauvreté des paysans et l'ignorance des méthodes modernes de travail et surtout pour la plupart par manque de débouchés.

Par contre, les jeunes sont des éléments plastiques et dynamiques.

Ils sont la force vive de la population.

Ils sont plus aptes à acquérir rapidement les connaissances indispensables.

Ils sont plus enclins à tenter les innovations.

Ils ont soif d'un travail rentable.

EXODE RURAL

Compte tenu des circonstances actuelles :

- Accueil et possibilités d'emplois très limités.
- Afflux des jeunes ruraux dans les centres urbains, ce qui a pour conséquence chômage, vagabondage et délinquance.

Il devient très urgent de :

- freiner au maximum cet exode rural
- (// - accélérer par tous les moyens le progrès du milieu rural.
- former des jeunes qui soient capables de s'adapter aux diverses circonstances à venir.

METHODE PROPOSEE

Elle vise essentiellement à :

- faire acquérir rapidement les connaissances indispensables tout en apprenant à observer, analyser et maîtriser une situation donnée. Cette assimilation devra répondre aux besoins réels des jeunes et sera axée sur un reclassement futur et étudié des éléments formés.
- permettre une amélioration du rendement matériel, individuel ou collectif, par une application quasi immédiate des connaissances acquises (alternance de la formation).
- ajouter à l'expérience et au savoir-faire des parents l'initiative et l'imagination créatrice des jeunes. Cette expérience devra s'insérer dans le contexte économique et social du milieu par une action pratique, rentable pour la communauté concernée et suivra progressivement les besoins et le programme de développement de cette Préfecture.
- être le complément et le prolongement de la vulgarisation faite par les services techniques en place. Cette action animatrice visera le regroupement des jeunes et des parents autour d'une oeuvre commune et progressiste.
- donner aux jeunes le désir de faire progresser leur milieu et par là leur pays tout entier. L'esprit civique animera aussi bien les encadreurs que les exécutants dans ce programme.

IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE (ou ARTICULATION DU PROJET JEUNESSE)

- L'action menée jusqu'à présent auprès des adultes risque de se trouver limitée si elle n'a pas son prolongement chez les jeunes.... Effectivement, il faut assurer au projet une certaine continuité et l'occupation par le travail des jeunes des deux sexes.
- D'autre part, les jeunes par leur nombre (50 % de la population) et le potentiel de production et de travail qu'ils représentent, sont l'un des principaux éléments du progrès mis en route. Cette volonté de travail, d'être utile, rencontrée chez les jeunes rwandais devra pratiquement profiter aux jeunes eux-mêmes et au pays en général.
- La vulgarisation des techniques et l'amélioration des moyens sont pris en charge par les services officiels, l'assistance technique auprès des adultes. Des contacts préalables avec des services officiellement concernés sont nécessaires pour l'efficacité de cette vulgarisation et l'amélioration des moyens de mise en pratique de ce projet.

./.

- C'est donc essentiellement par la formation et des connaissances plus larges que les jeunes pourront entrer dans le progrès et y participer avec un maximum d'efficacité. La formation et le développement des connaissances des jeunes ne se limitera pas seulement à la théorie classique mais devra aussi embrasser certains domaines techniques qui aideront cette catégorie à mieux s'intégrer dans un programme plus élargi et progressiste.

Le but final sera celui de concourir à aider les jeunes à se reclasser utilement et effectivement dans le contexte du développement socio-économique de la région. Cette formation devra pouvoir servir d'exemple pour les autres Préfectures.

FINANCEMENT A SOLLICITER A L'UNICEF (en francs rwandais)

	1e année	2é année	3e année	4e année	5e année	TOTAUX
R U B R I Q U E S						
	2 centres	5 centres + 3	8 centres + 3	10 centres + 2	12 centres + 2	
<u>EQUIPEMENTS</u>						
<u>-Matériel roulant</u>						
1 voiture type VW (Expert)	300.000			350.000 (renouvellement)	460.000	650.000
1 camionnette Peugeot (Homologue)	400.000					860.000
1 voiture type VW (Homologue)		320.000			(renouvellement)	320.000
<u>-Matériel de Fonctionnement</u>						
Didactique et outillage	600.000	900.000	900.000	600.000	600.000	3.600.000
Audio-visuel	150.000	210.000	210.000			360.000
Documentation didactique - élaboration impression, etc...	68.180	228.180	148.180	148.180	158.180	720.900
<u>FORMATION DES CADRES</u>						
Service de formation 75 jours par cadre à 200 F/RW.	300.000 (20 cadres)	480.000 (32 cadres)	480.000 (32 cadres)	420.000 (28 cadres)	300.000 (20 cadres)	1.980.000
Bourses de stage pour homologues (hors Rwanda)				300.000	300.000	600.000
Sous-total	1.818.180	1.928.180	1.736.180	1.788.180	1.818.180	9.090.900
Frais généraux d'administration : 10 %	181.820	192.820	173.820	178.820	181.820	909.100
TOTAUX GENERAUX	2.000.000	2.121.000	1.912.000	1.967.000	2.000.000	10.000.000

COMMENTAIRES FINANCEMENT UNICEF

1. Projet réduit à un centre par Commune
2. Maintien d'un centre par commune du fait :
 - du nombre de jeunes à former
 - de la nécessité d'un volume d'activités suffisant pour justifier la présence d'un expert international
3. Véhicules : supprimé 1 voiture
4. Matériel et outillage : reste sensiblement le même pour chaque centre
 - supprimé tout le matériel de bureau
5. Formation des cadres
 - Prévu quatre cadres par centre dont :
 - 1 payé par le budget projet
 - 1 payé par les foyers sociaux
 - 2 payés par collectivités locales
 - Dès 1ère année, commencer formation (sur deux ans) des cadres pour 2 centres
 - 1ère année + 3 centres 2ème année, soit 5 centres et 20 cadres
 - 2ème année : 8 cadres (2 centres 1ère année) en 2e a. de formation
 - 12 cadres (3 centres 2e année) en 2e A. de formation
 - 12 cadres (3 centres 3e année) en 1e A. de formation.

FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES (en francs rwandais)

	1e année 2 centres	2e année 5 centres + 3	3e année 8 centres + 3	4e année 10 centres + 2	5e année 12 centres + 2	TOTAUX
A. Personnel International 1 expert	2.324.268	2.490.916	2.606.116	2.711.402	2.835.508	12.968.210
TOTAL A.	2.324.268	2.490.916	2.606.116	2.711.402	2.835.508	12.968.210
B. <u>PERSONNEL NATIONAL - EQUIPE DE BASE</u> (toutes charges y comprises, y compris logement)						
Homologue masculin	180.000	187.200	194.400	201.600	208.800	972.000
Homologue féminin	180.000	187.200	194.400	201.600	208.800	972.000
Agronome	120.000	125.760	131.520	137.280	143.040	657.600
Maître artisan	96.000	100.800	105.600	110.400	115.200	528.000
Technicienne	96.000	100.800	105.600	110.400	115.200	528.000
Lactylo-secrétaire	54.000	58.200	62.000	66.000	71.000	311.200
C. <u>PERSONNEL NATIONAL - FONCTIONNEMENTS CENTRES</u>						
Educateurs (trices) Chefs de centres	120.000 2 unités	306.000 5 unités	512.000 8 unités	688.000 10 unités	883.200 12 unités	2.509.200
TOTAL B ET C.	846.000	1.065.960	1.305.520	1.515.280	1.745.240	6.478.000

FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES (en francs rwandais)

	1e année 2 centres	2e année 5 centres + 3	3e année 8 centres + 3	4e année 10 centres + 2	5e année 12 centres + 2	TOTAUX
<u>D. DEPLACEMENTS</u>						
Fonctionnement charroi (toutes charges comprises)						
- Voitures						
- Camionnette homologue						
(Frais généraux d'admin. 10% y compris)	480.000	480.000	480.000	480.000	480.000	2.400.000

COMMENTAIRES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES

1. Centres

Voir réduction du nombre de centres par Commune

- Supprimé constructions. L'entretien sera à la charge des bénéficiaires - communes.

2. Habitations : incorporés aux prévisions coût du personnel national (largement estimé)

3. Personnel international :

Poste pratiquement incompressible; le plus important du projet - tenu compte augmentation annuelle de 6 %.

4. Personnel national :

- Traitements ajustés au coût actuel + augmentation annuelle de 6 %
- Chefs de centres : nombre réduit et traitements ajustés comme ci-dessus.

En fin de projet, une partie de ce cadre devra être reprise en charge par les collectivités locales, d'où diminution du nombre.

5. Déplacements : Non trop de risques et pas intéressant.

CONTRE-PARTIE FINANCEMENT RWANDAIS (en francs rwandais)

	1e année	2e année	3e année	4e année	5e année	TOTAUX
<u>EQUIPEMENT</u>						
- Terrains à cultures	100.000	150.000	150.000	100.000	100.000	600.000
- Bâtiments et locaux - Installations existantes (6 x 200.000 F.)	1.200.000					1.200.000
- Locaux à aménager 8 x 40.000 F.	320.000					320.000
- Matériaux locaux estimés	200.000	300.000	300.000	200.000	200.000	1.200.000
- Main-d'oeuvre bénévole	250.000	375.000	375.000	300.000	300.000	1.600.000
<u>LOGEMENT DES CADRES</u>						
- Une maison expert (instal. AIDR)	1.000.000					1.000.000
- Une maison homologue (admin.)	200.000					200.000
- Cadres des centres (matériaux + M.O.)	160.000	240.000	240.000	160.000	160.000	960.000
- Bureaux + Matériel (instal. AIDR)	300.000					300.000
<u>MATERIEL</u>						
- Matériel des foyers sociaux	140.000					140.000
- Outillage apporté par la population	40.000	100.000	160.000	200.000	240.000	740.000
<u>FONCTIONNEMENT</u>						
- Salaires monitrices sociales	480.000	480.000	520.000	650.000	700.000	2.830.000
- Cadres payés par la Commune ou Associations. participation famille	60.000	150.000	240.000	300.000	300.000	1.050.000
- aux frais de fonctionnement	50.000	125.000	200.000	250.000	300.000	925.000
- Services bénévoles des cadres administratifs	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
	4.500.000	1.920.000	2.185.000	2.160.000	2.300.000	13.065.000

- I. PROJET : ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE NON SCOLARISEE
ET DESCOLARISEE
- II. PAYS BENEFICIAIRE : REPUBLIQUE RWANDAISE
- III. AUTORITE PRESENTANT LE PROJET : SECRETARIAT D'ETAT AU
PLAN NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT
- IV. MONTANT DU PROJET : 78.937.595 F.RW. 15
- V. DUREE DU PROJET : SIX ANS 5 ans
- VI. LOCALISATION : PREFECTURE DE KIBUNGO
- VII. DATE D'ETABLISSEMENT DU DOSSIER : JUIN 1971
- VIII. ORGANISME D'EXECUTION :
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT RURAL
OUTRE-MER (A.I.D.R.)
B.P. 95 - KIGALI.

REPUBLIQUE RWANDAISE

PROJET en FAVEUR de la JEUNESSE non SCOLARISEE
et DESCOLARISEE en PREFECTURE de KIBUNGO

En 1965, un programme de développement de la Préfecture de Kibungo était confié à l'A.I.D.R. et débutait par divers travaux d'infrastructure, puis se poursuivait par la mise en route d'un processus d'animation rurale et de vulgarisation agricole commencé en 1966 dans la commune de KIGARAMA.

En même temps était entreprise la mise en valeur de la cuvette de Rusumo, comprenant trois volets :

- éradication de la tsé-tsé
- installation d'une station d'élevage et agricole
- installation de Paysannats.

Compte tenu des structures sociales et traditionnelles, l'animation rurale s'intéressa d'abord aux hommes, détenteurs des décisions et de la bourse.

A partir de là, la nécessité d'un cheminement logique s'établit : Dynamisation des hommes puis des femmes et enfin des jeunes, devant aboutir en fait à la progression de l'ensemble de la famille, qui est par excellence la cellule de base de la société rwandaise.

Ce problème des jeunes fut donc abordé dès fin 1967 et se matérialisa par un avant-projet établi par l'A.I.D.R. en avril 1968 et intitulé :

"PROJET D'ORGANISATION et de FINANCEMENT d'un MOUVEMENT de JEUNESSE DESTINE à INTEGRER HARMONIEUSEMENT LES JEUNES GENS RWANDAIS dans le MONDE DES ADULTES et PLUS PARTICULIEREMENT DANS LE MILIEU COUTUMIER".

En octobre 1969, une mission UNICEF rencontrait à Kigali les autorités gouvernementales et le Directeur Général de l'A.I.D.R.

Par la suite, cet avant-projet s'est mué en projet "CERAR" (Centres d'Education Rurale et Artisanale du Rwanda) sous le Patronage du Ministère de l'Education Nationale.

En 1969, diverses démarches et échanges de correspondance entre l'A.I.D.R., l'UNICEF et le Gouvernement rwandais ont abouti au financement d'une étude du problème de la jeunesse en Préfecture de Kibungo, qui a été confiée à M. FOURNIER, réalisée et rédigée en 1970.

C'est à la suite de cette étude et de plusieurs séances de travail de la commission interministérielle chargée d'étudier ce projet que la présente requête est adressée à l'UNICEF en vue d'obtenir l'assistance nécessaire pour la réalisation de ce programme.

Un vaste programme général concernant la Jeunesse est actuellement en préparation au sein du Gouvernement et du Parti.

Le présent projet pour la Jeunesse de Kibungo s'adaptera au fur et à mesure aux directives du Programme National.

ASPECTS ET PROBLEMES DE LA JEUNESSE

EN PREFECTURE DE KIBUNGO

I. LA PREFECTURE DE KIBUNGO

MILIEU PHYSIQUE

La préfecture de Kibungo située au Sud-Est du pays est divisée en 11 communes :

BIRENGA - KABARONDO - KAYONZA - KIGARAMA - MUGESERA - MUHAZI-RUKARA - RUKIRA - RUSUMO - RUTONDE - SAKE.

La majeure partie des collines se situe entre 1.400 et 1.600 m. d'altitude, avec quelques terres basses 1.300 m. en bordure de la rivière AKAGERA.

La superficie de la préfecture est de 413.400 ha dont :

140.000 ha terres cultivables
100.000 ha terres de pâtures
33.000 ha terres forestières.

Les précipitations restent au-dessous de 1 mètre, avec deux saisons sèches bien marquées juin-juillet-août-septembre et janvier-février.

Moyennes annuelles : 800 à 1.000 m/m.

Les petites régions naturelles sont assez diverses.

On y trouve à l'Est une zone de savanes herbeuses ou arborées à vocation surtout pastorale (MIGONGO, MUTARE). Au Sud, une zone plus sèche (BUTAMA, GIHUNYA). Au centre, le GISAKA convenant très bien à la bananeraie, au café et aux cultures vivrières et enfin au Nord-Ouest de la préfecture : le BUGANZA avec une population plus dense et une forte occupation des sols d'ailleurs très fertiles.

DEMOGRAPHIE

Avec une population de 250.000 habitants, la Préfecture compte 50 habitants au km² (contre parfois plus de 220 habitants au km² dans le Nord du pays) ce qui donne une densité physiologique de la population par rapport au km² de terres cultivables de 174 pour la Préfecture contre 430 pour l'ensemble du Rwanda.

Cette population se répartit en

52,3 du sexe féminin
et 47,7 du sexe masculin,

dont 124.446 habitants de moins de 20 ans (49,50 %).

Les jeunes de 13 à 20 ans sont :

26.137 filles (10,38 %)
et 22.575 garçons (8,98 %).

soit en tout : 48.712 (19,36 %).

Le taux de croissance de cette population se situe entre 3 % et 3,5 %. On peut compter que chaque année arrive une nouvelle classe d'au moins 6.500 jeunes, garçons et filles.

ECONOMIE

A/ L'agriculture

C'est la base essentielle de l'économie régionale, comme partout au Rwanda.

Le café y était marginal, mais sa qualité remonte sensiblement et les rendements s'accroissent.

La bananeraie occupe une très large place et permet l'approvisionnement de la capitale, avec de grandes quantités brassées sur place, et il conviendrait d'en freiner l'extension.

L'arachide se répand de plus en plus, la production estimée est passée de 2.900 tonnes en 1967 à près de 4.000 tonnes en 1970 mais il y a là encore un gros effort à faire pour arriver à approvisionner le marché rwandais.

La région est également grosse productrice de haricots.

Actuellement, il y a encore des terres disponibles, mais d'ici quelques années, le problème va se poser aussi à Kibungo et d'ores et déjà, il faut se préoccuper sérieusement de questions telles que : reboisement, conservation du sol, intensification, pour assurer l'avenir des générations montantes.

B/ L'élevage

Etait essentiellement à base de bovins, mais les caprins semblent se répandre de plus en plus avec la diminution des pâturages.

Le petit élevage se limite pratiquement aux poules.

Les notions d'élevage rationnel sont beaucoup plus lentes à pénétrer que les techniques agricoles, le bétail appartenant presque toujours aux parents, plus réticents que leurs enfants à admettre les techniques modernes.

C/ L'apiculture

Trois centres apicoles sont déjà installés à MUSHA, KAYONZA et à VUMWE (KIGARAMA) et d'autres actions sont en préparation ou à l'état de projets.

Les vieux apiculteurs n'aiment pas changer leurs méthodes, mais ne s'opposent pas aux changements adoptés par les jeunes.

D/ La commercialisation

C'est certainement l'un des noeuds principaux qui entravent un développement rapide. Les exemples de marges atteignant 100 % ne sont pas rares. (1 régime de bananes, payé 20 frs au producteur + 30 frs de frais et transports, est couramment revendu 100 à 120 frs à KIGALI), les haricots achetés 5 à 8 frs montent jusqu'à 18 frs en ville...).

Déjà quelques groupements de vente sont en place. Ils doivent arriver à évoluer en véritables coopératives gérées et dirigées par les paysans.

Les jeunes y ont un rôle important à jouer aux côtés de leurs aînés s'ils arrivaient à être suffisamment formés.

E/ Les mines et industries

Les industries extractives bien que représentant une source de revenus importants dans la Préfecture, n'arrivent pas à fournir un gros débouché pour la main d'oeuvre.

Géorwanda ± 750 ouvriers
Corem ± 100 ouvriers.

Petites associations minières : ± 200 ouvriers.
L'huilerie de Kibungo n'occupant que 22 ouvriers.

F/ L'artisanat

L'artisanat traditionnel (potiers, vanniers, forgerons, tailleurs de bois...) suffisent à approvisionner le marché local.

L'artisanat du bâtiment n'a qu'un travail épisodique, et dans l'ensemble, ces artisans sont avant tout agriculteurs.

Ce sont surtout des hommes qualifiés dans leur métier qui manquent.

Mais, à mesure que le niveau de vie augmente, les habitants investissent dans leur habitation et son équipement.

Il convient donc de rester attentif sur ce point, afin de commencer une formation artisanale rationnelle dès que la demande va s'amorcer.

II. LE PROJET DES JEUNES

IMPORTANCE

De par leur nombre (plus de 50 % de la population) les jeunes et les enfants posent le plus gros problème au Rwanda.

Il est difficile de s'attaquer directement aux problèmes de l'enfance comme telle sans passer par les parents.

Les jeunes sont de ce fait le meilleur moyen terme :

- ils ont eux-mêmes encore besoin d'aide et d'éducation.
- ils sont plus aptes à assimiler et utiliser des idées nouvelles.
- à travers eux, ces idées peuvent atteindre les adultes.
- ils sont des adultes en puissance et les parents des enfants à venir.

EDUCATION ET SCOLARISATION

Le taux effectif de scolarisation primaire (de 7 à 13 ans) à Kibungo était en 1968/69 de 38,44 % (déduction faite des doublants et des déperditions) avec une proportion de 8 garçons pour 5 filles.

Les élèves présentés à l'examen officiel en fin de 6ème année primaire pour l'année 1969/1970 étaient au nombre de :

<u>Présentés</u>	<u>Admis au Tronc commun</u>
Garçons : 1.668	75
Filles : 942	52
Total : 2.610	127

Deux graves problèmes découlent de cette situation.

- Un grand nombre des élèves n'atteignant par la 6ème année scolaire, ont presque toujours une formation insuffisante et, par suite du manque de moyens et d'occasions d'utiliser leurs connaissances, retombent dans l'analphabétisme.

- La majeure partie (96 %) de ceux qui ne peuvent pas continuer au tronc commun sont déçus, car il y a dans l'école un certain prestige et la perspective d'une "situation".

Ceux qui sont bien scolarisés estiment trop souvent qu'ils ne doivent plus toucher la houe et cherchent à quitter le travail de la terre par tous les moyens (exode en ville, vagabondage, petit commerce...).

- Cette situation est d'autant plus grave que l'école a appris aux enfants à lire et à écrire mais ne les a pas préparés à une vie professionnelle.

Le Ministère de l'Education Nationale s'est attelé à la réforme de l'enseignement mais il s'agit là d'un travail de longue haleine et qui demande beaucoup de moyens, à commencer par la formation et le perfectionnement des Enseignants.

Mais il reste toujours la grande masse de tous les enfants qui ne sont jamais allés à l'école, ou très peu, et pour lesquels il est urgent d'entreprendre une action.

ACTIONS en FAVEUR des JEUNES

a/ Enseignement post-scolaire

Il existe 3 sections familiales pour les filles (7ème, 8ème et 9ème années complémentaires) à Zaza, Kibungo et Rukara.

Rien n'est encore commencé en ce sens pour les garçons.

b/ Alphabétisation

Le Ministre de la famille et du Développement communautaire avait mis en place 1 ou 2 animateurs dans les communes où l'A.I.D.R. n'avait pas encore commencé l'animation rurale (Rukara, Kayonza, Kabarondo, Birenga).

Tous ces animateurs déploient beaucoup de bonne volonté, mais dans l'ensemble, ils manquent de compétence et de moyens pour attaquer le mal à la base dans une commune, et mettre en route un véritable progrès.

c/ La Garde Nationale

Dans la Préfecture, un groupe de ± 50 jeunes est rattaché au camp militaire.

Ces jeunes sont recrutés à la périphérie du camp militaire (ils doivent rentrer chez eux le soir) et reçoivent une formation à base agricole. Selon les résultats obtenus, il est prévu d'étendre la formule à d'autres secteurs dans les préfectures.

Actuellement le nombre de jeunes touchés reste encore faible et la grosse difficulté est la réintégration de ces jeunes dans leur milieu qui est l'agriculture.

d/ Les coopératives

Elles sont encore très peu nombreuses et la tendance actuelle va vers une participation active des jeunes au sein de groupes coopératifs intéressant tout le monde : Hommes et Femmes, Jeunes et Vieux.

e/ Les Missions

Elles tentent quelques activités (artisanat, briquetterie, boulangerie, coop-agricoles...).

Beaucoup de ces initiatives sont très positives mais restent très sectorielles et limitées.

f/ Mouvements de jeunes

Dans la Préfecture, oeuvrent surtout, les Xavéri, la Jeunesse Ouvrière Catholique, et les Jeunesses Protestantes.

Leur pédagogie est généralement bonne et active et ils suscitent des initiatives, d'où source de dynamisme.

Mais les activités économiques sont restreintes et ils ne livrent parfois que des "recettes" car ils sont trop calqués sur les Mouvements Européens.

Bien souvent les familles ignorent les activités des mouvements et des jeunes, ce qui limite leur efficacité.

LES FOYERS SOCIAUX

C'est une structure bien établie couvrant la totalité du territoire, avec une moyenne de trois Foyers Sociaux par commune en Préfecture de Kibungo; soit un Foyer Social pour 7.500 habitants. Si leur densité est certes encore insuffisante le quadrillage de la région permet déjà de faire du bon travail

Ils ont une structure mi-locale, mi-Etat. Programme, organisation et encadrement supérieur dépendant du Ministère de la Famille et du Développement Communautaire qui fournit également un peu de matériel. Les locaux, leur équipement et le salaire des Monitrices sont à charge des communes. Ce sont les habitants qui construisent eux-mêmes les locaux.

Mais psychologiquement, les foyers restent une "Ecole" où l'on va "apprendre", où "ce n'est jamais fini"; (réflexion de conseillers communaux) et où l'on n'obtient aucun "diplôme".

Leurs programmes sont préfabriqués et ce sont les Monitrices qui doivent les adapter en fonction du milieu local, mais elles n'ont pas assez de compétence pour s'en bien tirer. De ce fait, les foyers sociaux sont plus des centres de diffusion de quelques "recettes" que des lieux où se cristaliseraient formation, recherches et initiatives.

La supervision et la direction de ces foyers sociaux est une lourde tâche pour la petite équipe du Centre Social de la Préfecture du fait de ses moyens limités.

Conçus au départ pour les femmes, leur public est très jeune : 89 % de petites et jeunes filles et seulement 11 % de femmes en préfecture de Kibungo.

Les monitrices sont très jeunes. Très souvent éloignées de leur colline d'origine et de leur famille. Personne autour du foyer pour se préoccuper d'elles.

Leur compétence est insuffisante et souvent les femmes leur disent : "Comment des gamines comme vous, voulez-vous nous enseigner à nous, vos aînées, et mères de famille ?" Elles sont seules, sans soutien et sans moyens.

Le Ministère se préoccupe sérieusement de repenser les programmes. Beaucoup de monde y travaille.

Mais il faudrait perfectionner encore ces Foyers Sociaux qui ont en mains de nombreux atouts pour réussir.

- Envisager une recherche au niveau de la pédagogie
- Penser à entourer chaque foyer d'un petit Comité (mères de familles, notables, conseillers communaux...) qui gérerait le foyer, puisque de toute façon, il dépend de la commune, mais qui aussi pourrait aider les Monitrices et leur apporter ce soutien humain dont elles manquent, en participant à cette recherche et à l'organisation du foyer social.

Si les femmes se désintéressent des foyers sociaux, c'est qu'elles ont d'autres occupations. Par contre, elles sont très heureuses d'y envoyer leurs filles. Il y aura moyen, là aussi, de transformer la pédagogie des Foyers Sociaux pour qu'ils deviennent de véritables centres de formation pour les jeunes filles et que cette formation se répercute, par leur intermédiaire, au niveau de leurs mères : les femmes rwandaises.

Les Foyers Sociaux pourraient, par la suite, devenir de vrais Foyers pour tous, Hommes ou Femmes, Jeunes ou Vieux.

EDUCATION et DELINQUANCE

Les parents se sentent débordés par leurs enfants. Ils ont de la peine à comprendre leurs inquiétudes et leurs réactions. Dépassés par les événements, ils ont tendance à laisser tomber les bras en disant : "les enfants ne sont plus comme avant. Ils n'ont plus le respect et l'obéissance !...".

Cependant leurs soucis et leur désir de bien éduquer les jeunes sont grands et il est important de les aider à cet égard.

L'origine de la délinquance qui s'aggrave chaque jour peut se schématiser ainsi :

- inquiétude des jeunes devant leur avenir
- désir de tenter la chance en fuyant le milieu rural
- chômage, misère et larcins favorisés par la rupture des liens sociaux et traditionnels et une certaine forme d'anonymat.

Il s'agit là d'un problème social qui déborde largement des jeunes : démographie, emploi, niveau de vie, débouchés agricoles, éducation/formation...) et qui est en fait tout le problème du développement.

D'où la principale préoccupation, dans la réalisation de ce projet, devra être de donner à tous l'occasion de travailler avec les jeunes, et en premier lieu, les Parents de ces Jeunes.

SITUATION des JEUNES

a/ Santé - Hygiène

quel âge ?
Santé bonne en général. Presque tous les enfants déficients ont déjà disparu à l'âge de la puberté. Il reste cependant le grave problème de la malnutrition qui continue à hypothéquer l'avenir de ces futurs adultes et en diminue d'autant le rendement tant physique qu'intellectuel.

A cet aspect, vient encore s'ajouter la méconnaissance de règles d'hygiène élémentaire.

Les jeunes vivant avec leur famille, il ne sera possible d'amener une amélioration dans ces domaines que dans la mesure où toute la famille se sentira concernée et sera décidée à faire l'effort nécessaire.

b/ Revenus

Les jeunes trouvent chez leurs parents le gîte et le couvert, quelques habits et parfois un peu d'argent de poche, mais très souvent, ils doivent se débrouiller pour trouver l'argent nécessaire à leur entretien (vêtements, toilette, argent de poche...) et à payer l'impôt (400 frs pour les garçons). Le budget annuel d'un jeune peut varier de 1.000 à 6 ou 7.000 frs; il est en général un peu plus élevé pour les garçons (qui ont aussi plus de facilités pour gagner de l'argent) que pour les filles.

55 % des jeunes trouvent leur argent en vendant leurs propres cultures ou en louant leurs services.

42 % le reçoivent de leurs parents quand ils travaillent avec eux.

2 % n'ont pas de travail et pas d'argent.

1 % font du petit commerce (bonbons, cigarettes...).

Trouver cet argent est le grand souci des jeunes pour subvenir à leurs besoins qui se font d'ailleurs de plus en plus nombreux et d'autant plus qu'ils approchent de l'âge du mariage et qu'il faut envisager le paiement de la dot et les frais d'installation.

C'est presque toujours de ce problème d'argent que naît l'inquiétude devant l'avenir et le besoin d'aller ailleurs tenter sa chance et trouver un emploi (départ en ville, en OUGANDA, en TANZANIE...), mais rares sont ceux qui en reviennent enrichis ou satisfaits, lorsqu'ils reviennent !...

EXODE RURAL

Si l'exode rural est un phénomène normal dans un pays en évolution économique rapide, il est momentanément inconcevable au Rwanda, compte tenu des diverses possibilités d'emploi, et tout doit être fait pour l'enrayer.

Mais il faut dès à présent envisager cet exode rural, ou plus exactement ce mouvement de population, et commencer à le préparer à travers nombre de ces jeunes qui devront se reconvertir.

LE PROBLEME DES TERRES

Traditionnellement, les jeunes se marient et s'installent près de leurs parents sur des terres qui leur sont octroyées.

Ceci n'est déjà plus vrai dans bien des régions du Rwanda où les terres disponibles deviennent de plus en plus exiguës.

Dans la préfecture de Kibungo, il reste encore quelques terres disponibles, mais les prévisions les plus optimistes prévoient leur épuisement d'ici 5 ans, compte tenu du nombre de jeunes à installer et des nouveaux arrivants en provenance d'autres régions (BUTARE, RUHENGIERI...) et qui ont déjà colonisé des collines entières encore désertes il y a 3 ou 4 ans. Quant aux places disponibles dans les Paysannats de Rusumo, elles seront pratiquement épuisées d'ici un an.

Le regroupement des jeunes (ou de paysans) en sociétés ou en coopératives ne peut solutionner que des problèmes de production (semences, pépinières, drainages, reboisements, lutte anti-érosive...) ou de commercialisation.

Il ne peut pratiquement pas solutionner le problème des terres qui se traduit par une simple équation :

Nombre d'hectares disponibles divisés par nombre de jeunes et familles à installer.

La solution reste donc dans l'amélioration des techniques et l'intensification des productions, ce qui suppose, pour les jeunes qui seront les paysans de demain, une formation à la base.

AVENIR DES JEUNES

Dans l'immédiat, et jusqu'au "décollage" économique du Pays, la grande masse des jeunes n'a pas d'autre issue que l'agriculture, et ce n'est qu'à partir de l'agriculture que pourra se faire ce décollage.

Mais aussi tous les jeunes devront pouvoir s'adapter sans cesse aux nouvelles conditions :

- pour certains, changements de profession ou de région;
- changements de techniques;
- changements de productions,

ce qui suppose une formation et des activités axées sur les besoins et les nécessités du moment, mais également tournées vers l'avenir par leur style et leur pédagogie.

ATTITUDES DES JEUNES

A travers l'action d'animation menée en Préfecture de Kibungu et l'enquête réalisée auprès de la jeunesse, il apparaît que ces jeunes ont un profond désir d'arriver à faire quelque chose et leur idéal dépasse, pour beaucoup, les préoccupations matérielles du moment. De grands espoirs sont permis de ce côté, malgré des apparences parfois déroutantes.

III. IMPERATIFS et OBJECTIFS

NECESSITE D'UNE FORMATION

Il est inutile d'insister sur le fait que le développement du Rwanda ne peut que partir de l'agriculture, qu'il est basé sur la valeur des hommes qu'il aura demain et qui sont les enfants et les jeunes de maintenant.

C'est de leur santé et de leurs connaissances que dépendra finalement l'avenir du pays.

Les parents (les adultes) qui voient traditionnellement leur prolongement à travers leurs enfants, ressentent également cette nécessité et seraient prêts à participer à cette formation de la jeunesse.

Il ne faut pas oublier, non plus, que ce sont toujours les paysans qui, au départ, font les frais du développement d'un pays :

- en élevant de nombreux enfants
- en supportant les frais de leur entretien, et de leur éducation
- en se voyant ensuite privés des éléments les plus doués à l'école
- en fournissant par les impôts et le travail physique les premiers investissements et travaux d'infrastructure
- en nourrissant la nation.

Autant de raisons de justice et de logique pour ne pas négliger ce potentiel que représentent tous ces jeunes ruraux déscolarisés ou jamais scolarisés, et qui sont en fait la force vive de la nation.

DES RESULTATS RAPIDES

Il n'y a pas de temps pour préparer longuement une telle action, commencer par former des cadres, créer des structures...

Les jeunes ont des besoins immédiats à satisfaire : (s'instruire, s'habiller, se divertir, s'installer...).

Leur nombre augmente sans cesse. Les parents se sentent de plus en plus dépassés.

L'action à mettre en oeuvre doit à la fois :

- commencer la formation des jeunes
- dynamiser et intéresser les parents et les adultes
- déboucher sur des réalisations ou des améliorations immédiates, sans perdre de vue les perspectives futures.

PERMETTRE UNE ADAPTABILITE

Comme il a été déjà mentionné, tous les jeunes devront changer ou s'adapter à de nouvelles conditions. Pour certains, les changements seront importants et malheureusement ils ne peuvent pas se prévoir avec justesse.

Leur formation et leurs activités devront à la fois avoir des applications pratiques immédiates et cultiver en même temps une forme d'esprit qui permette ces incessantes réadaptations.

RUPTURES SOCIALES ET CULTURE RWANDAISE

Partout dans le monde existe le conflit des générations. Il existe aussi au Rwanda, et risque de devenir grave si l'on n'y prend garde. Pousser les jeunes seuls en avant risquerait d'aboutir à de graves tensions, alors qu'une Société, pour être équilibrée a besoin de tous ses éléments, jeunes et vieux.

D'où la nécessité de parvenir à créer un échange entre les jeunes et leurs parents qui permettra :

- d'éviter des pertes de temps et d'énergie pour réinventer tout ce qui est déjà connu traditionnellement (échanges parents-jeunes).
- de faire passer des connaissances nouvelles au niveau des adultes (échanges jeunes-parents)
- d'amener tout le milieu rural à prendre la responsabilité de son développement au lieu de se désengager et dire : "Ils" ne font rien pour nous !
- d'engendrer un processus dynamique tendant à vouloir toujours dépasser les notions et les applications du moment pour en rechercher de meilleures.
- de participer à la création d'une authentique culture rwandaise (car les techniques procèdent aussi d'une culture), tel que le préconisait Son Excellence le Président KAYIBANDA :
 "Nous employer à réunir toutes les capacités culturelles du Pays, de chercher avec elles les moyens les plus aptes à réunir l'héritage valable du passé, de l'analyser, de le mettre au diapason de l'âme actuelle de notre peuple, de recueillir et d'analyser les éléments nouveaux provenant de cultures étrangères, de faire la synthèse de la culture actuellement valable pour un Développement moderne du Rwanda et de l'Afrique..." (1)

ETENDUE DU PROJET

L'idéal serait d'arriver à toucher un groupe d'environ 150 à 200 jeunes par commune et par an et d'assurer à ces jeunes au moins deux années de formation dans leur milieu, ce qui en moyenne nécessiterait la mise en place de deux centres par communes, on arriverait ainsi à former 25 % des jeunes, seuil paraissant réalisable et souhaitable, compte tenu du nombre des jeunes et des moyens à mettre en oeuvre, et permettant des transformations efficaces par le fait de la diffusion horizontale.

./.

(1) Lettre du Président de la République Rwandaise du 27/9/1970.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation doit donc poursuivre trois buts principaux :

- 1°/ Diffuser les connaissances techniques et professionnelles indispensables pour améliorer les conditions de vie des jeunes le plus rapidement possible, et par contre-coup celles de leurs Familles et de leurs Frères et Soeurs plus jeunes (Intensification de l'agriculture par tous les moyens possibles).
- 2°/ Apporter une formation générale de base (lecture, écriture, calcul) à travers cette formation professionnelle.
- 3°/ Aboutir à former davantage les esprits et les intelligences, et non à une simple accumulation de connaissances (cfr. "Impératifs sociaux économiques et pédagogiques" P.P. 71 à 75 de l'étude de base).

IV. METHODES ET PROGRAMME DE FORMATION

Ce ne peut être qu'en aidant les intéressés à découvrir et à analyser leurs propres problèmes et à leur chercher des solutions, qu'on obtiendra une franche adhésion et un engagement du plus grand nombre.

Il s'agit d'un travail au sein d'un milieu rural dominé par de graves préoccupations matérielles et pratiques qui ont modelé les esprits - Réflexions et recherches devront donc rester très concrètes.

L'action doit être conçue et menée de telle sorte qu'elle puisse continuer par la suite, après la fin de l'intervention extérieure.

SENSIBILISATION DES FAMILLES ET DU MILIEU

C'est la première des conditions. Elle peut se faire par tous les moyens existant sur place : Cadres et Elus locaux. animateurs du Ministère de la Famille et du Développement Communautaire, Foyers sociaux, Militants du Parti...

Dans la Préfecture de Kibungo, cette phase est déjà très avancée par le fait de l'étude réalisée en vue de l'élaboration du présent projet par l'animation rurale et l'action menées par l'A.I.D.R.

./.

Des groupements de jeunes existent un peu partout et il faudrait commencer d'abord par rationaliser les efforts de ces groupes existants qui feront ensuite tâche d'huile.

METHODE DE FORMATION ET D'ACTION

Le principe de la formation sera basé sur :

1/ La participation et la responsabilité des Familles. Les jeunes restent sur leur colline et continuent à travailler avec leurs parents. Les parents participent à la formation et à l'éducation de leurs enfants et à la gestion des activités et du centre de formation.

X 2/ Un système d'alternance de courts séjours de formation intensive (par exemple 1 semaine par mois) et du travail pratique, soit dans la famille, soit dans le cadre de réalisations communes.

Cette alternance permettant de ne pas couper les jeunes de leur milieu; de garder un étroit contact avec la réalité concrète quotidienne, de ne pas considérer le centre comme une "école" d'où il sera plus facile de s'en aller en ville, et chose importante, recueillir tout le savoir traditionnel à partir duquel pourront s'échafauder les connaissances nouvelles.

3/ Des activités pratiques ayant pour but à la fois de concrétiser au fur et à mesure les connaissances acquises et en faciliter ainsi l'assimilation, mais aussi d'aboutir le plus rapidement possible à une amélioration des conditions de vie des jeunes, et par contrecoup de leur famille. Ces activités pratiques, individuelles ou collectives (champs communs, drainage de marais, petit élevage, apiculture, artisanat...) seront toujours organisées en tenant compte des diverses possibilités locales (débouchés, terres disponibles, moyens de réalisation...) et du fait que les jeunes ont toujours intérêt à travailler avec leurs aînés. En effet, si les aînés ont beaucoup à gagner avec le dynamisme des jeunes, ceux-ci ont rarement la persévérance et la sagesse de leurs parents.

D'autre part, toute action tentée doit s'intégrer dans un effort général pour être efficace.

Dans l'ensemble, la pédagogie s'inspirera au maximum de celle expérimentée et pratiquée par les "Maisons Familiales Rurales" (1) tant en France que dans nombre d'autres pays.

./.

(1) 59, rue Réaumur, PARIS 2e.

APPLICATION DE LA METHODE

Le principe pédagogique est basé sur d'incessants échanges entre les jeunes et leurs aînés pour toutes les raisons déjà évoquées :

- éviter des pertes de temps et d'énergie en voulant réenseigner ce qui est déjà connu
- arriver à une diffusion plus large des connaissances
- créer un dialogue afin d'éviter les tensions entre les jeunes et les vieux
- permettre aux parents de continuer à assumer leur rôle d'Educateurs.

Les bases principales de ces échanges seront :

- Pédagogie ?*
- l'enquête/observation faite par le jeune (orale ou écrite) à partir d'un plan d'étude préparé au Centre en fonction des sujets à étudier, de la saison, et de l'âge du jeune. Ces observations, reprises et analysées en commun servant de base à toute la formation.
 - les réunions avec les parents, au Centre ou sur les collines permettant d'aborder avec eux tous les problèmes d'éducation ou d'application des connaissances nouvelles
 - la gestion du Centre, en confrontant les délégués de chacun, aux difficultés de gestion, d'organisation ou d'orientation.
 - les visites à domicile des Cadres Educateurs qui doivent s'obliger à ces contacts qu'ils veulent rester efficaces et réalistes.
 - la participation aux autres activités, locales (culturelles ou sportives, campagnes de vulgarisation, coopération...)

Au niveau des jeunes, c'est toujours la classique méthode "voir-juger-agir", qui est appliquée :

- préparation du plan d'étude
- enquête/observation dans l'entourage
- mise en commun et analyse de ces observations
- acquisition des nouvelles connaissances (leçon)
- exercices d'application théorique (devoirs)
- applications pratiques et expérimentation, soit au centre, soit avec les parents sur les collines.

Ces derniers, suivant ainsi de très près le cheminement de leurs enfants participeront facilement à la même évolution.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation sera essentiellement à base agricole, partant toujours des problèmes concrets de la vie rurale.

Sur le plan technique :

- Etude de la plante, de l'animal et du sol
- Techniques agricoles et d'élevage
- Notions d'économie et de gestion
- Hygiène et Alimentation
- Puériculture et arts ménagers pour les filles.

Ces notions visent à participer à l'amélioration des techniques de la production et des conditions de vie mais surtout à permettre la compréhension de ces changements et la participation active dans la recherche et l'adaptation des nouvelles techniques.

La formation générale :

Tout en suivant une progression ordonnée, se fera essentiellement à partir et à l'occasion de l'acquisition des autres connaissances afin de modifier les motivations du désir d'aller à l'école. Apprendre à lire, écrire et compter ne sera plus perçu comme un moyen de désertion, mais comme nécessité de posséder un outil de travail efficace. L'idéal serait que tous les jeunes formés arrivent au moins à lire couramment.

Le civisme :

devra être beaucoup plus pratiqué qu'enseigné. Il découlera autant d'une initiation et de l'étude, que de l'attitude de chacun.

La formation pratique :

se fera naturellement à travers les différents travaux, et à partir du savoir-faire, appris auprès des parents. Car il ne faut pas oublier :

- que dans les pratiques traditionnelles, il y a beaucoup d'excellentes choses surtout lorsqu'il s'agit de se tirer d'affaire avec les moyens du bord.
- qu'il est quasi impossible à un paysan, jeune ou vieux, de se départir de ses habitudes de travail (qu'il connaît et qui ont tout de même fait leurs preuves);
- qu'on ne pourra induire une transformation des méthodes de travail qu'en amenant les paysans à expérimenter, adapter

./.

et modifier eux-mêmes et progressivement leurs façons de faire (phénomène parfois très rapide dès qu'un bon départ est pris).

C'est par leur travail chez eux, ou en groupe sur leurs collines que les jeunes pourront :

- Adapter leurs nouvelles connaissances aux choses concrètes de la vie
- Faire passer ces connaissances au niveau de leurs parents
- S'attacher à leur milieu et à leur métier d'agriculteurs
- Utiliser tout leur potentiel d'énergie et d'initiative
- Se sentir des citoyens (ennes) responsables de l'avenir de leur Pays.

Sports et loisirs

Les activités de loisirs sont très rares. En dehors des quelques fêtes annuelles et des occasions de rencontre telles que les mariages, il n'existe pratiquement rien.

Le sport se résume en deux ou trois équipes de football dans la Préfecture.

Les moyens de lecture sont inexistants.

Le danger est donc grand de voir les jeunes se rassembler autour d'une cruche de bière avec toutes les conséquences que cela suppose.

Il est prévu un crédit pour le fonctionnement de chaque centre pour remédier à cet état de chose par tous les moyens possibles :

- encouragement du sport (achat de l'indispensable : ballons, filets...)
- organisation de compétitions
- abonnements à revues ou journaux locaux (en particulier ceux en Kinyarwanda)
- éventuellement mise sur pied d'un périodique local
- folklore et art traditionnel...

ACTIONS PRATIQUES

Elles sont à la base de toute la formation, permettant aux jeunes de comprendre et d'assimiler ce qu'ils vont apprendre et en même temps qu'ils s'y occupent et y trouvent une première amélioration de leurs conditions d'existence.

Techniques nouvelles

L'un des objectifs principaux de ce projet sera une large participation à l'introduction de techniques nouvelles ou à l'amélioration des pratiques existantes par le biais du cheminement décrit plus haut :

- observation, enquête
- analyse et nouvelles connaissances (cours)
- exercices et expérimentation.

Expérimentation

Constitue la première phase d'un changement, une nouvelle technique doit être adaptée aux conditions locales et perfectionnée.

L'habitude de l'expérimentation empêche la mauvaise application passive de quelques "recettes" et engendre un processus dynamique.

Elle doit toujours être réalisée en collaboration avec les jeunes, les aînés et les cadres locaux pour être pleinement efficace.

Applications dans la famille

L'aspect le plus intéressant de la méthode est de pouvoir faire passer informations et connaissances d'une couche à l'autre de la population.

Les parents ayant suivi les observations des enfants, puis discuté avec eux de leur stage de formation, accepteront tout naturellement de participer à leurs essais, ou leur laisseront tout au moins la liberté de les faire; ce qui démultipliera largement l'effort mené par ailleurs dans la vulgarisation.

Applications en commun

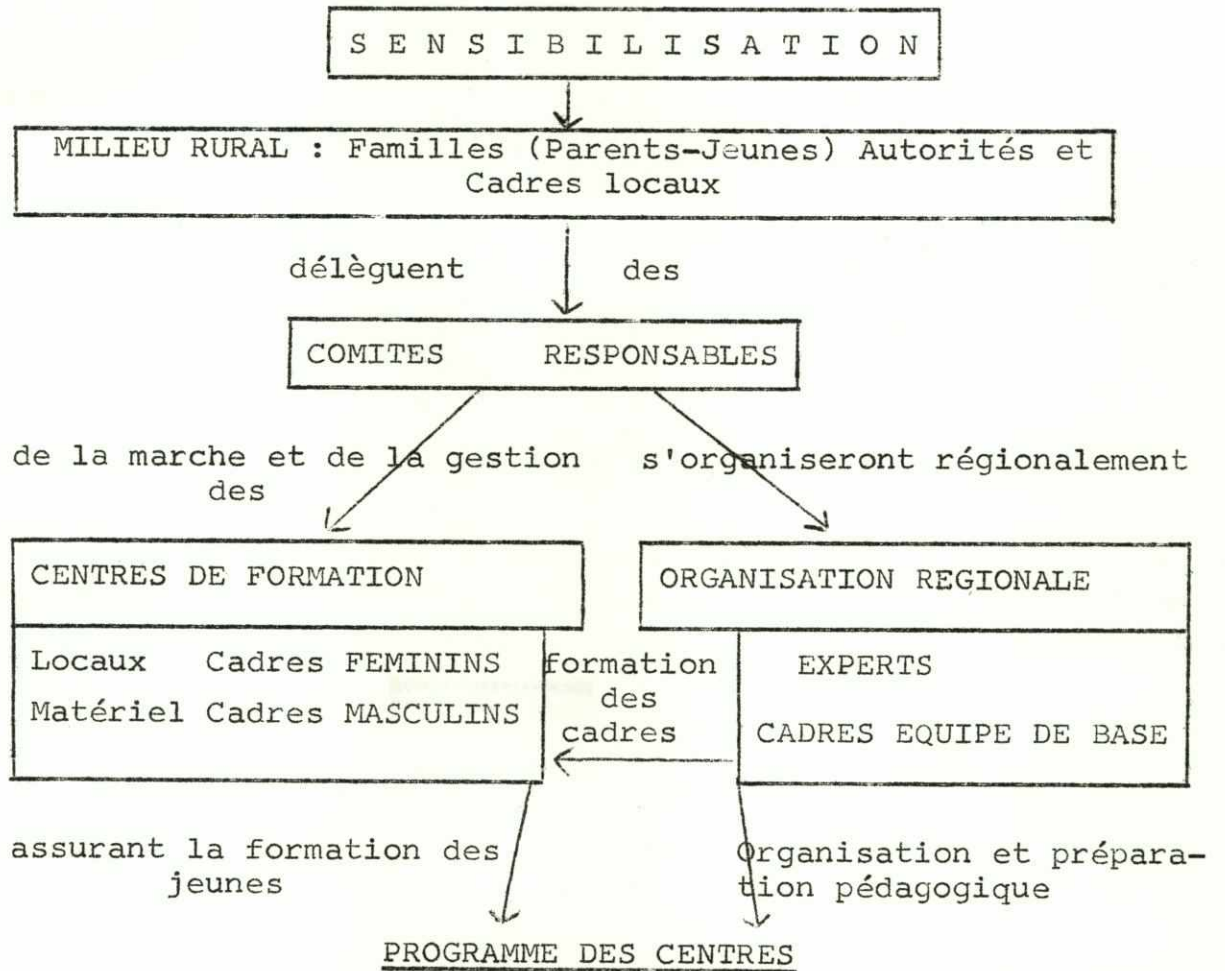
Dans certains cas, les applications pratiques seront plus intéressantes si elles sont réalisées en commun - (cultures nouvelles, travaux nécessitant une concentration d'efforts, surveillance ou mise au point techniques plus délicates...)

Les jeunes pourront alors s'organiser pour travailler ensemble, parfois avec leurs aînés, pour lancer l'affaire.

Mais chaque action collective devra normalement être conçue et organisée en accord avec le maximum d'aînés, de cadres et d'autorités, et en tenant compte des possibilités et des préalables à la réalisation.

FONCTIONNEMENT D'UN CENTRE - Schéma d'organisation

Chaque centre fonctionnera d'une manière pratiquement autonome, mais suivant des principes communs.



	1e semaine	2e semaine	3e semaine	4e semaine
Cadres Féminins	assurent la formation		préparations et activités sur le terrain	
Groupes F.1eannée	<u>en stage</u>	en famille	en famille	en famille
Groupes F.2eannée	en famille	<u>en stage</u>	en famille	en famille
Cadres Masculins	préparations et activités sur le terrain		assurent la formation	
Groupes G.1e ann.	en famille	en famille	<u>en stage</u>	en famille
Groupes G.2e ann.	en famille	en famille	en famille	<u>en stage</u>

COMITES RESPONSABLES

9 / Choisi par l'ensemble des intéressés et comprenant des délégués des parents, des jeunes et des cadres locaux, il devra petit à petit assurer la responsabilité morale et matérielle du centre, en vue de la continuité de l'action après la fin de l'intervention extérieure.

CADRES EDUCATEURS (dans les centres)

Dès le départ, un seul Cadre par Centre est pris en charge par le projet. Les autres étant déjà souvent sur place et payés par les communes (Monitrices des Foyers Sociaux certains agents d'animations,... et qui continueront leur travail auprès des jeunes, soutenus par le projet).

S'il faut d'autres Cadres supplémentaires, après un temps de fonctionnement, ils devront être pris en charge localement et cela représentera une grosse part d'autofinancement par les collectivités locales.

DES GROUPES DE JEUNES (Garçons ou filles)

- L'expérience a montré qu'il faut des groupes de 20 à 30 jeunes (ou garçons ou filles) groupés selon l'âge au début, car on doit commencer avec tous ceux qui se présenteront.

Les plus âgés (18,19,20 ans) vont assez rapidement abandonner le centre de jeunes pour suivre les activités des aînés.

- Vers la 2e année de fonctionnement, les groupes auront une moyenne d'âge plus jeune et seront constitués de garçons ou de filles (13 à 17 ans) de 1ère année et de 2ème année (formation prévue sur 2 années).

- Ces groupes se succéderont au centre pour des stages de formation intensive (stages d'étude), la formation pratique se faisant essentiellement sur les collines, dans leur milieu.

- Les stages seront courts (de 2/3 jours à une semaine par mois) selon les conditions locales et nombre de jeunes à former, avec éventuellement, la nécessité de dédoubler les groupes si les jeunes sont trop nombreux.

- La durée des stages et la fréquence de l'alternance sera à déterminer expérimentalement en fonction des résultats obtenus.

D'autre part, sans rejeter les activités mixtes, lorsque l'occasion s'en présentera, la sagesse recommande, autant que possible, de faire travailler séparément les groupes de garçons et les groupes de filles.

ALTERNANCE DES PROGRAMMES DE TRAVAIL AU CENTRE

Pendant une quinzaine, tandis que les groupes de filles sont en stage de formation au centre sous la responsabilité des Cadres Féminins, les Cadres Masculins auront pour tâche :

- de préparer les prochains stages de formation,
- de suivre les activités des jeunes sur les collines et dans leurs familles,
- de visiter et prendre contact avec les familles et responsables locaux.

Cette démarche est des plus importantes pour atteindre deux buts essentiels :

- Intéresser et faire participer les familles à l'éducation de leurs enfants.
- Suivre de près l'apprentissage pratique des jeunes.
- Maintenir contacts, collaboration et synchronisation avec toutes les autres activités, pour un développement harmonieux.

Dans la quinzaine suivante, les programmes seront inversés : les garçons et leurs Cadres seront à la formation au Centre, les filles et Cadres féminins sur les collines.

DUREE DE LA FORMATION

La formation des jeunes est prévue sur deux années. Chaque année seront organisées 8 à 10 semaines de stages intensifs pour chaque groupe de jeunes correspondant à 10 mois d'activité au Centre.

Les deux autres mois étant consacrés à la formation et au recyclage des Cadres et correspondant aux périodes de gros travaux (semailles, récoltes) qui mobilisent tous les bras disponibles dans les familles.

Le calendrier précis sera à déterminer sur place avec les intéressés en fonction des conditions locales et des saisons culturelles.

FORMATION DES CADRES

Tous auront besoin d'un perfectionnement technique et/ou pratique et d'une formation pédagogique.

Cette formation sera assurée suivant le même principe d'alternance de stages courts et intensifs (1 ou 2 semaines) et de période de travail sur le terrain auprès des jeunes, qui constitueront en fait les stages de formation pratique.

Au bout de deux ou trois ans, les cadres auront acquis une solide formation doublée d'une bonne expérience.

ACTIONS COLLECTIVES

On ne peut citer ici que des exemples. Les diverses activités possibles étant à organiser et à mettre sur pied en fonction des besoins et des possibilités.

Cultures en commun

Peuvent se réaliser partout, elles ont au moins l'avantage d'être faciles à organiser et de donner des résultats rapides (6 mois pour l'arachide) et les sommes recueillies peuvent être utilisées pour des dépenses ou des investissements collectifs.

Boisements

Des boisements sont à réaliser dans chaque commune. Avec l'accord du Conseil communal, les jeunes peuvent déjà planter leurs parcelles de boisements regroupées en forêt commune ainsi que cela se fait souvent. C'est déjà un investissement à plus long terme en prévision de leur installation (bois de construction).

Dans la plupart des Communes existent encore des terres communales impropres à la culture où pourraient être plantés des boisements communaux.

Marais

Ils existent dans toutes les communes, un inventaire en a été fait dans le rapport préfectoral pour le plan de développement. Certains demandent de gros travaux d'investissement, mais toutes les têtes de marais se prêtent au drainage sans trop de difficultés. Il y a donc des possibilités de cultures diverses à étudier avec les agronomes.

Lutte anti-érosive

Déjà reprise avec les adultes (agronomes, vulgarisateurs), elle peut être soutenue et continuée avec les jeunes qui pourraient entre autres s'occuper de la multiplication du matériel végétal.

D'autre part, de nombreux jeunes sont capables de s'initier aux techniques de piquetage des courbes de niveau.

./.

Page 9

Routes, chantiers et constructions diverses

Les jeunes y participent normalement avec l'ensemble de la population. Cependant, ce peut être l'occasion de commencer une initiation sur le tas à d'autres techniques : maçonnerie, génie rural, économie régionale afin d'aboutir à la formation d'agriculteurs plus entrepreneurs.

Coopératives

Il faut les situer à deux niveaux :

- la petite "coopérative" groupant quelques jeunes dans un but bien précis (four à briques, cultures communes, artisanat...) ce qui est un excellent entraînement aux responsabilités et à la gestion coopérative.
- la grande coopérative regroupant toute une population (jeunes et vieux) d'une petite région.

Commercialisation, coopératives d'éleveurs, d'apiculteurs, ... c'est dans ce cadre que pourrait se situer une coopérative de transformation de produits agricoles (jus de fruits, corderie, ..) ce qui suppose toute une organisation régionale, depuis la mise en culture jusqu'à la commercialisation du produit transformé.

Les jeunes peuvent y avoir un rôle prépondérant, et même déterminant s'ils ont quelques moyens et sont soutenus et conseillés.

Ces petites entreprises pouvant être à la fois une source de revenu et une possibilité de travail pour quelques jeunes, en même temps qu'un atout important dans le développement économique de la région.

ELEVAGE

Les animaux, et en particulier le gros bétail appartient aux parents. Les jeunes possèdent quelquefois une vache ou une chèvre qu'on leur a donné lorsqu'ils sont près de se marier.

Gros bétail

S'il n'est guère possible, pour les jeunes, d'avoir leurs propres animaux, ils peuvent cependant étudier plus profondément les conditions d'un bon élevage et participer avec leurs parents à l'amélioration de cette production. Ils en retrouveront tout l'intérêt à leur installation car les parents pourront plus facilement les aider à monter leur cheptel.

./.

Un mouvement est déjà amorcé en ce sens par les jeunes de RUSUMO qui vont faire des stages d'apprentissage à la station d'élevage de l'A.I.D.R.

Culture attelée et transports

L'utilisation de l'énergie animale représente en fait tout un mode de vie (presque une civilisation). Cela suppose des changements profonds à tous les niveaux

- conception de l'élevage et dressage des animaux
- équipement et outillage
- techniques de travail
- répartition des terres
- chemins et voies d'accès
- production de nourriture pour les animaux...

Malgré une préférence déjà très forte dans le domaine des transports pour les véhicules plus rapides (vélos et véhicules automobiles), des essais de traction animale peuvent être tentés avec jeunes, plus novateurs, dans les régions comme le MIGONGO ou le MUTARA où il y a beaucoup de pâturages et une occupation moins dense des terres.

Petit élevage

C'est un domaine où les jeunes (garçons et filles) peuvent plus facilement tenter leur expérience. Il devient possible de trouver des animaux reproducteurs sélectionnés sur place, et leur multiplication étant assez rapide, le problème du peuplement ne se pose guère.

Mais il faudra veiller à organiser à la fois la production de nourriture animale indispensable et les circuits de commercialisation des produits animaux.

Apiculture

Dans les zones à vocation apicole, grosses possibilités - Une infrastructure existe déjà : Régie Apicole du Rwanda, 2 centres apicoles dans la préfecture de Kibungo (KAYONZA et VUMWE). Si les vieux apiculteurs mettent une certaine réserve pour adopter les techniques modernes, ils n'hésitent pas à envoyer leurs jeunes aux stages de formation, ce qui est très prometteur.

Pisciculture

Divers essais sont tentés - un expert de la FAO a longuement travaillé cette question au Rwanda. Il existe cependant un problème d'acidité des eaux ne facilitant pas cette production.

C'est une question à suivre.

ARTISANAT

Il se présente sous deux aspects :

- L'artisanat "utilitaire" : tailleurs, menuisiers, forgerons, maçons... pour lequel un cycle d'apprentissage et de perfectionnement peut être mis en place au moment opportun.

Il est à remarquer entre autres que le métier de tailleur et de couturier semble réservé aux hommes alors que les filles pourraient fort bien s'y lancer.

- L'artisanat "d'art" : vannerie fine, perlage, broderies, poterie, ... est déjà pratiqué un peu partout dans la Préfecture. Des groupes de filles ont entrepris la fabrication de paniers ou de napperons. Le principal problème qui se pose ici est celui de la commercialisation car on produit d'abord et on cherche ensuite à vendre.

C'est d'abord une formation économique qui est à faire en ce domaine.

PRETS DE DEMARRAGE

Le budget prévoit le financement d'un fonds de roulement et de prêts pour le démarrage de certaines activités.

Il est évident que si l'on désire une mise en oeuvre assez rapide des activités pratiques, il faut pouvoir faire les premiers investissements de départ (constructions, outillage, semences).

En matière apicole, un tel fonds existe déjà dans le cadre de l'action de développement menée par l'A.I.D.R.

Les jeunes candidats apiculteurs pourront y faire appel.

La gestion de ces fonds et leur bonne utilisation nécessitent la mise en place progressive d'un comité coordinateur pour l'ensemble des actions entreprises par la jeunesse.

V. INSTALLATION ET COORDINATION DU PROJET

MISE EN ROUTE

Le processus suivant sera adopté :

- Dès la première phase de sensibilisation, regroupement de toutes les énergies : Autorités et responsables locaux, leaders paysans, parents, jeunes, groupements divers...

./.

- Analyse du problème des jeunes et de leur insertion dans tout ce qui fait le développement local organisé, avec les jeunes et leur milieu. (ce travail se faisant au niveau communal).
- Le plus rapidement possible, mise en route d'une action concrète (constructions, cultures, chantiers...) qui permettra de mettre en évidence la nécessité d'une formation professionnelle et générale et servira de base à sa mise en route.
- Les premiers stages de formation se tiendront dans les locaux disponible : Foyers sociaux, coopératives, Centres d'animation rurale, Ecoles lorsqu'il n'y a pas classe... avec les Cadres en place qui voudront bien prêter leur concours (Monitrices sociales, Agronomes, Moniteurs d'enseignement, Infirmiers..)

Pendant ce temps :

- Constitution de Comités responsables pour la mise en place et la gestion des centres (forme juridique à rechercher et à adapter).
- Recrutement de cadres en collaboration avec les autorités et les familles.
- Construction ou aménagement des locaux nécessaires.

ORGANISATION PRATIQUE D'UN CENTRE

Bâtiments situés au centre d'une commune ou d'un secteur communal; il comprendra :

- 1 grande salle de travail
- 1 ou 2 salles pour les activités pratiques (couture, artisanat...)
- cuisine/réfectoire
- 2 logements pour les Cadres.

Ces bâtiments de type semi-dur, seront construits en matériaux locaux, le projet ne supportant que le coût des matériaux à acheter indispensables (tôles, ciment, clous..) et les frais de main-d'oeuvre spécialisée.

Dans toute la mesure du possible, les jeunes et la population participeront à ces constructions, ce qui aura pour conséquence :

- de permettre ainsi une bonne part d'auto-financement
- de vulgariser des techniques simples de construction pour une amélioration de l'habitat
- de diffuser quelques notions d'artisanat
- arriver à cette notion, pour les gens, que le centre est "leur centre" et qu'ils en sont responsables.

./.

GESTION

Chaque centre devra être géré par un Comité responsable (conseil d'administration) composé de délégués des Parents, des Autorités et des Jeunes. La forme et la composition exacte de ces Comités se précisera avec l'expérience sur le terrain.

La direction pédagogique et le bon fonctionnement seront assurés par les Cadres Educateurs en collaboration avec le Comité responsable et soutenus par l'Equipe de base au niveau de la Préfecture.

L'ensemble de ces Centres et de leurs Comités de gestion s'organiseront au niveau de la Préfecture pour coordonner leurs efforts.

LES CADRESExpert Responsable

Un(e) Expert(e) responsable du projet devant avoir des compétences techniques (par ex.: agronomie, sociologie..) et pédagogiques et en particulier dans le domaine des méthodes actives et de la formation des adultes; ainsi qu'une bonne expérience des jeunes et du milieu rural. Responsable du projet et de la formation des cadres.

Homologues et adjoints rwandais

Avec l'Expert responsable, ces Cadres formeront l'Equipe de base qui aura la charge de mener l'action au niveau de la Préfecture.

- Un Homologue masculin ayant une bonne qualification technique (Agronome A2 ou niveau Ecole Sociale) ayant expérience de la jeunesse et de l'éducation, devant se perfectionner à travers l'action et se préoccuper surtout de l'organisation et de la pédagogie spéciale aux garçons. A fournir par le Gouvernement rwandais.
- Un homologue féminin, mêmes qualifications et même rôle, spécialement pour les filles. A fournir par le Gouvernement rwandais.
- Un agronome (niveau A2) chargé de la formation agricole (élaboration des documents, formation et recyclage des cadres, suivre les activités pratiques...) pour les garçons et les filles.
- Un maître maçon/menuisier (niveau A3) chargé des chantiers de constructions et de la mise en place des éléments de formation artisanale.

./.

- Une technicienne chargée de la préparation des éléments de la formation pratique féminine.
- Une secrétaire-dactylo pour la reproduction des documents didactiques.

Cadres Educateurs dans les Centres

Ces Cadres seront chargés de la formation et de l'Education des jeunes dans les Centres, à partir des programmes et des documents élaborés par l'Equipe de base.

Il est prévu 22 centres de formation dans la Préfecture (2 centres par commune).

Il faut prévoir dans chaque centre 2 Cadres éducateurs filles et 2 Cadres éducateurs garçons, soit en tout 88 cadres.

Le projet prévoit la prise en charge de 22 cadres éducateurs (1 cadre chef de centre, garçon ou fille) responsable de la coordination des activités du Centre.

Ils seront recrutés à un correspondant au moins :

- pour les filles à la Section terminale (2 années) de l'Ecole sociale de BUTARE,
- pour les garçons au niveau Assistant agricole (2 années) Centre de MURAMBI.

Les autres cadres sont déjà en place (Monitrices des Foyers sociaux, certains Moniteurs agricoles pouvant être détachés pour la jeunesse). D'autres seront recrutés sur place, en fonction de leur niveau d'instruction (2 ou 3 années post-primaires au moins) mais surtout d'après leur valeur personnelle.

VI. MOYENS NECESSAIRES AU PROJET

Pour la réalisation de ce projet, le Gouvernement rwandais demande l'assistance de l'U.N.I.C.E.F. pendant une période de 6 années pour : (voir tableaux annexes chiffrés).

1° Personnel expatrié

1 expert chef de projet

2° Personnel National

Une équipe de base de 6 personnes dont l'un des rôles principaux sera la mise au point du matériel didactique et des fiches pédagogiques.

./.

22 cadres chefs de centres un par centre dont les salaires ne peuvent pas encore être supportés par la collectivité.

3° Véhicules

3 voitures et une camionnette pour les déplacements et transports légers.

1 camion à partir de la 2e année qui servira d'abord aux constructions (2ème, 3ème et 4ème années) et aux transports nécessités par les activités communes des groupes de jeunes - son financement sera assuré dès la 5ème année par les utilisateurs sur les revenus de leurs activités.

4° Matériel

- matériel de bureau et de reproduction
- équipement audio-visuel
- matériel de construction et d'artisanat
- matériel et équipement pour l'enseignement ménager
- équipement sports et loisirs.

5° Bâtiments

- matériaux du commerce et main-d'oeuvre spécialisée pour la construction des centres
- matériaux du commerce et main-d'oeuvre pour la construction des logements
- le mobilier indispensable pour ces locaux.

6° Crédits nécessaires au fonctionnement

- Des véhicules calculés aux taux moyens kilométriques du Pays comprenant entretien, réparation, assurances et amortissement
 - à une partie du fonctionnement des centres
 - à l'achat de petit matériel, papeterie et autres matières de consommation courante.

7° A la formation des cadres

- sessions et stages sur place
- bourses pour stages d'étude en Afrique pour les homologues et/ou adjoints directs.

8° Un Fonds pour prêts de démarrage

destiné à aider les groupes de jeunes qui voudraient lancer une petite entreprise commune (petit élevage - transformation de produits, briqueterie, atelier artisanal...).

Ces fonds ne devenant nécessaires qu'à partir de la 2ème année lorsque des groupes seront formés et jusqu'à la 5ème année, afin que les derniers groupes lancés puissent être suivis pendant un minimum de temps.

Les remboursements de ces prêts constituant par la suite un fonds d'entraide qui sera géré par l'organisation régionale mise en place.

L'aide sollicitée se répartirait ainsi :

	<u>F.RW.</u>	<u>Unité de compte</u>
1ère année	8.529.675	85.296,75
2ème année	15.994.660	159.946,60
3ème année	15.788.300	157.883.--
4ème année	19.917.480	199.174,80
5ème année	9.728.840	97.288,40
6ème année	8.978.640	89.786,40

Soit une aide globale de :

F.RW. : 78.937.595

U.C. : 789.375,95

CONTREPARTIE RWANDAISE
=====

En contrepartie, le Rwanda s'engage à mettre à la disposition du projet :

Equipements terrains et matériaux

- Les terrains nécessaires aux constructions dans chaque commune et au centre Préfectoral
- Les terrains nécessaires aux expérimentations et démonstrations dans chaque centre
- Les locaux existants et pouvant être aménagés ou agrandis
- Les matériaux locaux (bois de charpente, moëllons, sable..) cédés gratuitement par les communes
- la main-d'oeuvre bénévole des jeunes et de la population pour la construction des centres.

Logements

- 1 logement d'expert fourni par l'A.I.D.R.
- 1 ou 2 logements pour homologues et adjointe féminine (logements administratifs).

./.

Matériel

- Matériel existant dans les Foyers Sociaux
- Outillage personnel apporté par les jeunes et leurs parents.

Fonctionnement

- Salaires des Monitrices sociales payées par les communes
- Salaires de l'Equipe du Centre social de Préfecture payés par le Ministère de la Famille et du Développement Communautaire
- Salaires des Cadres complémentaires payés par les Communes ou les Comités de gestion
- La participation des Familles aux frais de fonctionnement (cotisations) suivant décision des Comités de gestion, en fonction des besoins à couvrir.
- Les services des cadres locaux de l'Etat ou de l'A.I.D.R., déjà rémunérés par ailleurs.

Cette contre-partie s'élèvera à

1ère année	3.850.300 F.RW.
2ème année	3.352.600 F.RW.
3ème année	4.294.400 F.RW.
4ème année	6.041.200 F.RW.
5ème année	3.885.200 F.RW.
6ème année	3.885.200 F.RW.

soit au total : 25.308.900 F.RW.

=====

ELEMENTS DU BUDGET D'EQUIPEMENT

100 F.RW. = 1 U.C.

A. EQUIPE DE BASE

Francs rwandais

1. véhicules

3 voitures x 300.000 F.	900.000
1 camionnette x 400.000 F.	400.000
1 camion x 1.000.000 F.	1.000.000

2.300.000

2. Matériel de bureau

1 duplicateur à encre	50.000
1 machine à écrire gd chariot	30.000
Petit matériel divers	20.000
Documentation de base	30.000

130.000

./.

3. Matériel divers

4 presses à briques	40.000
2 équipements audio-visuel (moteur, projecteurs diapos, magnétophone à cassettes)	150.000

190.000

B. CENTRESI. Centres de formation : construction

Toiture (tôles + charpentes) 250 m2 x 250 F.	62.500
Ciment 8 tonnes x 7.600 F.	60.800
Huissieries 30m2 x 1.000 F.	30.000
Divers (clous, fer à béton..)	40.000
Main-d'oeuvre spécialisée	84.000
Transport matériaux 600 km x 40 F.	24.000

Total par centre :	301.300
--------------------	---------

Pour la Préfecture : 22 centres à 301.300 F.	6.628.600
---	-----------

2. <u>Mobilier</u> : 22 centres x 40.000 F.	880.000
---	---------

3. Outillage et matériel didactique
(par centre)

Chantiers : barres à mines, masses, pics, brouettes,...	78.000
Petit outillage de menuiserie	36.000
Petit outillage de maçonnerie	10.000
Outillage agricole (essais et démonstrations)	120.000
Enseignement (tableaux, équerres, ...)	10.000
1 poste de radio	6.000
Equipements sportifs et loisirs	30.000
Compléments matériels pour les filles (machines à coudres, ustensiles de cuisine...)	50.000

Total par centre	340.000
------------------	---------

Pour 22 centres	7.480.000
-----------------	-----------

C. LOGEMENT DES CADRES1. Maisons

44 maisons x 50 m2 x 2.500 F (par centre)	5.500.000	
4 maisons homologues x 50 m2 x 3.000 F.	600.000	
	<hr/>	6.100.000

2. Mobilier

Mobilier 44 maisons x 15.000 F	660.000	
Mobilier 4 maisons x 20.000 F.	80.000	
	<hr/>	740.000

ELEMENTS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT (maximum) 100 F.RW = 1 U.C.A. EQUIPE DE BASEFrancs rwandais1. Personnel international

1 expert expatrié (toutes charges comprises)		2.174.400
---	--	-----------

2. Personnel National

1 Adjoint homologue masc. 15.000 F. x 12 mois	180.000	
1 Adjointe homologue fém. 15.000 F. x 12 mois	180.000	
1 Agronome A2 10.000 F. x 12 mois	120.000	
1 Maître artisan 8.000 F. x 12 mois	96.000	
1 Technicienne 8.000 F. x 12 mois	96.000	
1 Dactylo-secrétaire 4.500 F. x 12 mois	54.000	
	<hr/>	726.000

B. CADRES DANS LES COMMUNES

22 cadres chefs de centre x 5.000F. x 12 mois		1.320.000
--	--	-----------

./.

C. DEPLACEMENTS

3 voitures x 1.500 km x 12 mois x 14 F.	756.000	
1 camionnette x 1.500 km x 12 mois x 18 F.	324.000	
1 camion x 1.000 km x 12 mois x 40 F.	480.000	
	<hr/>	1.560.000

D. FONCTIONNEMENT DES CENTRES

22 centres x 12 mois x 5.000 F.		1.320.000
---------------------------------	--	-----------

E. MATIERES DE CONSOMMATION

Papeterie courante, petit matériel, courrier, audio- visuel ...	60.000	
Papeterie et fournitures pour élaboration et tirage documents didactiques	500.000	
Documentation, abonnements	20.000	
	<hr/>	580.000

F. FORMATION DES CADRES

88 Cadres (garçons et filles) x 50 jours de session x 100	444.000	
	<hr/>	444.000

G. BOURSES POUR STAGES EN AFRIQUE

Hors Rwanda (Homologues)		250.000
--------------------------	--	---------

H. FONDS POUR PRETS (voir 8)

4 années	200.000 à	400.000
----------	-----------	---------

./.

FINANCEMENT DEMANDE à L'UNICEF (en francs rwandais)

	1e année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année	Observations
<u>EQUIPEMENT</u>							
<u>A. EQUIPE DE BASE</u>							
<u>1. Véhicules</u>							
Voitures	600.000	300.000					1e année 2 voitures
Camionnette	400.000						2e année 1 voiture
Camion	130.000	1.000.000					
<u>2. Matériel Bureau</u>	40.000	150.000					
<u>3. Matériel divers</u>							
<u>B. BATIMENTS</u>							
1. 22 centres de formation	602.600	1.807.800	1.807.800	2.410.400			1e année 2 2e et 3e années 6 4e année 8 Mobillier 40.000 + équipement 340.000 = 380.000 F.par centre
2. Mobilier+équipement	760.000	2.280.000	2.280.000	3.040.000			
<u>C. LOGEMENT DES CADRES</u>							
2 maisons par centre maisons homologues et adjoints	500.000	1.500.000	1.500.000	2.000.000			
Mobilier maisons centres	300.000	300.000					2 maisons 1e année 2 maisons 2e année
Mobilier maisons adjoints	60.000	180.000	180.000	240.000			
	40.000	40.000					

(s u i t e)

FONCTIONNEMENT		(s u i t e)						
<u>A. EQUIPE DE BASE</u>		2.174.400	2.174.400	2.174.400	2.174.400	2.174.400	2.174.400	
1. Expert chef de projet								
2. Personnel national		180.000	180.000	180.000	180.000	180.000	180.000	
Homologue masculin		180.000	180.000	180.000	180.000	180.000	180.000	
Homologue féminin								
Agronome		96.000	96.000	96.000	96.000	96.000	96.000	
Maître artisan								
Technicienne		54.000	54.000	54.000	54.000	54.000	54.000	
Dactylo-secrétaire								
<u>B. CADRES DANS LES COMMUNES</u>								
Educateurs(trices) chefs de centres		120.000	480.000	840.000	1.320.000	1.320.000	1.320.000	1 cadre par centre à 60.000 FR/an 1e ann.=2; 2e ann.=8 3e ann.=14; 4e ann.=22 5e ann.=22 et 6e ann = 22
<u>C. DEPLACEMENTS</u>								
Voitures		504.000	756.000	756.000	756.000	756.000	756.000	{frais d'amortisse- ment compris
Camionnette		324.000	324.000	324.000	324.000	324.000	324.000	
Camion								
<u>D. FONCTIONNEMENT CENTRES</u>		120.000	480.000	840.000	1.320.000	1.320.000	1.320.000	
<u>E. MATIERS DE CONSOMMAT.</u>		100.000	200.000	400.000	580.000	580.000	580.000	
<u>F. FORMATION DES CADRES</u>		100.000	220.000	440.000	440.000	440.000	220.000	
<u>G. BOURSES POUR STAGES</u>			250.000	250.000	250.000	250.000		
<u>H. FONDS POUR PRETS</u>			200.000	300.000	400.000	400.000		
		7.385.000	13.848.200	13.048.200	16.460.800	8.040.400	7.420.400	Répercussions : aug- mentations prix et salaires
Majorations		396.250	692.400	1.304.800	1.646.000	804.000	742.000	5% : 2 prem. années 10% années suivantes
Frais généraux 10 %		775.425	1.454.060	1.435.300	1.810.680	884.440	816.240	<u>Total général</u>
Totaux		8.529.675	15.994.660	15.788.300	19.917.480	9.728.840	8.978.640	78.937.595 F.RW.

CONTRE-PARTIE RWANDAISE (en francs rwandais)

	1e année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année	Observations
<u>EQUIPEMENTS</u>							
Terrains construct.							P.M. valeur difficile à chiffrer
Terrains cultures							
<u>Bâtiments centres</u>							
Matériaux locaux	160.000	480.000	480.000	640.000			Valorisation aux prix locaux
M.O. bénévole	200.000	600.000	600.000	800.000			15 locaux estimés à 40.000 F.
Locaux existants à aménager	600.000						
<u>Logement cadres</u>							
1 expert	1.000.000						Installations AIDR
1 homologue	150.000						Logement administr.
Cadres ds les centres	160.000	480.000	480.000	640.000			Valorisation matériaux locaux
Bureau	200.000						Installations AIDR
<u>Matériel</u>							
Mat. F. sociaux	140.000						
Outillage apporté par les jeunes	32.000	128.000	224.000	352.000	352.000		
<u>FONCTIONNEMENT</u>							
Salairé mon. soc.	865.000	865.000	1.000.000	1.200.000	1.320.000	1.320.000	augmentation salaire suite requalification
Cadres mafc. payés par communes ou associations	60.000	240.000	420.000	760.000	760.000	760.000	(payés par communes 1 cadre/centre)
Participation des familles aux frais de fonctionnement	100.000	400.000	700.000	1.100.000	1.100.000	1.100.000	Pour mémoire
Services bénévoles cadres locaux							
Majorations	3.667.000	3.193.000	3.904.000	5.492.000	3.532.000	3.532.000	Répercus. augm.prix et sal 5% années 1 & 2-10% années suiv.
	183.300	159.600	390.400	549.200	353.200	353.200	Total général :
							25.308.900 F.RW
	3.850.300	3.352.600	4.294.400	6.041.200	3.885.200	3.885.200	

CALENDRIER DES OPERATIONS

OPERATIONS	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
Mise en route officielle	Convention à passer avec organisme d'exécution				
Engagement du personnel	Expert chef de projet				
Equipe de base	- Homologue masculin - Homologue féminin - Maître artisan - Dactylo-secrét.	Agronome Technicienne			
Cadres Educateurs : sur budget UNICEF sur budget local	2 2	6 6	6 6	8 8	Cadres pour extensions néces.
Constructions	2 dans 1 comm.	6 dans 3 comm.	6 dans 3 comm.	8 dans 4 comm.	
Centres et logements					
Maisons homologues et adjoints + mobilier	2	2			
Achat de matériel	Bureau et outillage	Equipement audio-visuel			
Pour équipe de base	2 centres	6 centres	6 centres	8 centres	renouvellement
équipement centres	2 voitures	1 voiture		2 voitures	1 voiture
Véhicules	1 camionnette	commande camion	achat camion		1 camionnette

OPERATIONS	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
<u>Mise en route projet sensibilisation constitution comités gestion</u>	3 communes 2 dans 1 comm. à l'occasion des réunions et travaux de l'implantation des centres	3 communes 6 dans 3 comm.	3 communes 6 dans 3 comm.	2 communes 8 dans 4 comm.	
<u>Formation des jeunes</u>	initiation pédagogique	initiation pédagogique perfectionnement technique et pédagogique 1 Homologue	initiation pédagogique perfectionnement	initiation pédagogique perfectionnement	perfectionnement
<u>Stages hors Rwanda</u>	Réunions, contacts et visites avec fiches type INADES-traductions en Kinyarwanda			1 Homologue	
<u>Formation des parents</u>					
<u>Fiches pédagogiques</u>		nouvelles fiches mises au point polycopie	nouvelles fiches compléments mises au point contrôle des résultats	contrôles résultats mise au point début d'édition (OFFSET) compléments fiches	contrôle résultats mises au point Poursuite action
<u>Travaux sur le terrain</u>	Expérimentation et démonstrations		dès le début	du fonctionnement	des centres
<u>Travaux de groupes petites entreprises</u>	Recherche possibilités et débouchés Etude et préparation Lancement 1ères activités				

Sports et loisirs

aménagement de terrains de sports à mesure de l'implantation des centres dans les communes
organisation petits clubs culturels
mise sur pied d'équipes, des sports, de folklore (danseurs)
organisation lères compétitions
recherche de documents, livres, écrits culturels en Kinyarwanda et en Français
essais dans le domaine de l'expression artistique.

Continuation de l'action

Préparation et formation des cadres et responsables
Mise en place progressive d'une organisation régionale.

6ème année

- Suivre les activités des centres, et plus spécialement ceux mis en route la 4ème année (8).
- Parfaire l'organisation des responsables locaux et leur laisser un maximum de responsabilités
- Poursuivre la formation et le perfectionnement des cadres en place.
- Continuer la formation de Cadres nouveaux pour remplacements et extensions
- Poursuivre mise au point et édition documents pédagogiques
- Bilan et mise au point des actions pratiques et culturelles.